

1480

Bulletin d'informations communales ► OCTOBRE 2022

VILLE DE TUBIZE



MA VILLE 4-5

- La Ville travaille pour vous 4
- État civil / Centenaire 5

POLITIQUE COMMUNALE 6

- Tribune politique 6

ENVIRONNEMENT 9

- Semaine de l'arbre 2022 / Allégez votre sac poubelle 9

DOSSIER 12-13

- Quelques astuces pour économiser de l'énergie 12-13

ESPACE CITOYENS 10-15

- Incinération, inhumation... quelles possibilités ? 10
- 1722 / Be-Alert 11
- Proxidem / Interdiction des ustensiles en plastique à usage unique 14
- Vermicompostage / Réduire ses déchets avec des poules / État d'agitation aiguë 15

ACTUALITÉS 17-22

- Action Cartable Max / Jubilaires 17
- MEGA / Accueil des nouveau-nés /
Marché de Noël : réservez votre chalet 19
- CCT 21
- Agenda 22

**MARCHÉ
DE NOËL**

DU 9 AU 11 DÉCEMBRE

PLACE EMILE DES GRÈES DU LOU

**N'AYEZ PAS PEUR
DE VENDRE VOTRE BIEN
NOUS AVONS L'EXPERIENCE!**



TUBIZE



SOIGNIES



Rue des forges 287,
1480 Tubize
02 390 00 00

**SELECT
IMMO**

Rue de Mons 36,
7060 Soignies
067 700 100

SofaLight
by LW Eclairage SA



Le plus beau magasin de luminaires & canapés de votre région

www.sofalight.be - Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toutes tailles, mesure dans des centaines de tissus, cuirs et coloris différents
Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 Sofalight livre et place à domicile Réparation toutes marques

Pépinière

Les jardins Idée O

www.idee-o.be



19b, Chaussée de Nivelles • 1461 Haut-Ittre • TÉL. 02 366 42 34 • info@idee-o.be

Éditorial

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'été est bel et bien terminé. Et quel été ! De nombreux événements se sont succédés : les Vendredis de l'Été, le DJ Festival, le Critérium, Saintes en fête, les kermesses, diverses brocantes de quartier et le week-end piétonnier. Tous ont rencontré un franc succès ! Merci aux organisateurs, aux organisatrices, aux différentes associations et bénévoles.

La rentrée est, elle aussi, derrière nous et les premières vacances scolaires pointent déjà le bout de leur nez.

Petit à petit la fraîcheur s'installe. Tout annonce les premières journées d'automne, ses couleurs rougeoyantes et ses derniers rayons de soleil.

Depuis quelques mois déjà, l'actualité économique est préoccupante. Le conflit russo-ukrainien et les sanctions prises contre la Russie ont pour conséquence une forte poussée des prix du gaz et de l'électricité. Cette inflation énergétique entraîne également des répercussions sur le prix de l'alimentation et des biens industriels non énergétiques.

Alors que nous commençons à sortir d'une crise sanitaire sans précédent, la crise économique inédite à laquelle nous faisons face est une nouvelle épreuve pour tous et toutes.

Au niveau communal, il y a aussi des difficultés. Mais il y a surtout un désir de la part de la Ville de ne pas impacter davantage les citoyens et les citoyennes. Aucune augmentation de taxes n'est prévue et des aides restent disponibles auprès du CPAS.

Ce n'est pas évident d'enchaîner sur une note plus positive. Cependant, les chantiers avancent et des projets continuent d'être menés à bien. C'est le cas de l'Espace Korntal, inauguré récemment grâce à une excellente collaboration entre la Ville de Tubize et les Habitations Sociales du Roman Pais. Ce bâtiment accueille à présent le service Vie Citoyenne et Communication de la Ville. Ce nouvel espace possède également une salle polyvalente à disposition des habitants, des habitantes et des associations du quartier afin d'y organiser différentes activités. D'autres projets d'aménagement se poursuivent également. La plupart des services administratifs de la Ville vont être transférés au boulevard George Deryck, dans l'ancien bâtiment de la justice de paix.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, le centre de vaccination, situé 311 chaussée de Mons, a rouvert ses portes depuis le 12 septembre.

Je tiens à clôturer cet édit sur une annonce positive. Pour votre plus grand plaisir, la Ville et le Collège communal s'attèlent déjà à la mise en place des festivités de fin d'année avec quelques nouveautés et la réouverture, après 2 ans d'absence, du marché de Noël à Oisquerq. Ces événements permettent toujours de beaux moments de partage et je m'en réjouis d'avance.

En attendant, continuez à prendre soin de vous, et des autres.

« Solidarité est notre remède ».

Michel JANUTH
Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

- ▶ **Les membres du Collège communal** (voir ci-contre)
- ▶ **Les membres du Conseil communal** : Jean-Marc ZOCATELLO (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Lyseline LOUVIGNY (MR), Benoît LANGENDRIES (RC), BORREMANS Henri (MR), Katalin DI BATTISTA (éB-PS), Guy LECLERCQ-HANNON (éB-PS), Daniel Eeckhout (éB-PS), Hicham EL KROUT (MR), Jean-Pierre FUMIERE (éB-PS), Giovanni CAPIZZI (RC), Olivier PIRON (RC), Nunzia FONTANAZZA (RC), Annie MEYNEN (RC), Adriana ROCCO (éB-PS), Filippo LAVORE (DéFI), Lise JAMAR (ECOLO), Sophie SIMAL (ECOLO), Samuel D'ORAZIO (MR), Marianne ZAPPONE (RC), Fabian DEKEMPENEER (RC) et Annick BRISON (éB-PS).

LE COLLÈGE

▶ Michel JANUTH

Bourgmestre de Tubize

Personnel, Administration générale, Sécurité, Communication, Relations internationales, Logement, Finances, Grands projets

Contact : 02/391.39.02

michel.januth@tubize.be

▶ Sabine DESMEDT

1^{er} Échevine : Urbanisme, Aménagement du territoire, Développement durable, État civil, Population, Citoyenneté, Affaires patriotiques

Contact : 02/391.39.62

sabine.desmedt@tubize.be

▶ Pierre ANTHOINE

2^e Échevin : Travaux, Mobilité, Lutte contre les Inondations

Contact : 02/391.39.05

pierre.anthoine@tubize.be

▶ Mourad ABDELALI

3^e Échevin : Enseignement, Participation citoyenne, Économie, Emploi, Commerces, Informatique et nouvelles technologies

Contact : 02/391.39.03

mourad.abdelali@tubize.be

▶ Walter BASEGGIO

4^e Échevin : Jeunesse, Sports, Vivre ensemble

Contact : 02/391.39.06

walter.baseggio@tubize.be

▶ Sandra DUMONCEAU

5^e Échevine : Culture, Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Famille, Santé, Aînés

Contact : 02/391.39.95

sandra.dumonceau@tubize.be

▶ Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize

Président du CPAS, Affaires sociales, Accueil de la petite enfance

Contact : 02/390.00.21

frederic.jadin@tubize.be

EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal • Grand Place 1 • 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

CONCEPTION & REALISATION :

UNI Média Editions sa

Rue Joba 9 • 4053 Embourg

Tél. 04 224 74 84 info@uni-media.be

La Ville travaille **POUR VOUS**

Réfection des voiries

La réfection de nos voiries continue. Malgré un retard au niveau de la rue des Frères Verkleeren, suite à un problème technique au niveau du pont enjambant l'autoroute, nous finalisons le chantier de cet axe important d'entrée dans le village de Saintes. Il a permis notamment de sécuriser les accès piétons.

Nous poursuivrons l'aménagement des rues saintoises par la rue Joseph Wauters.

Réfection des trottoirs

Suite aux aménagements d'embellissement et de sécurisation de la rue des Déportés, un trottoir manquait encore sur une partie du tronçon. Nous avons donc décidé de réhabiliter cet accotement qui permettra aux usagers faibles de se déplacer vers les accès au RAVeL et au canal, en toute sécurité.



Nous avons également décidé de créer une continuité entre la rue de Rebecq et l'école de Saintes par l'aménagement d'un nouveau trottoir. Ainsi, les écoliers et les écolières pourront rejoindre l'école depuis le bas de la rue de Rebecq sans traverser la moindre voirie. De même, les parents qui déposent les enfants en voiture pourront rejoindre une zone sécurisée de manière plus aisée.



Quartier Saint-Jean

Plusieurs habitantes et habitants du quartier, et notamment les jeunes fréquentant l'agora, nous ont demandé un endroit où s'abriter, sans déranger le voisinage. Une pergola, entièrement réalisée par les ouvriers communaux, a été placée dans la continuité du terrain de sport (agora) et de l'aire de jeux pour les enfants. Ils ont aujourd'hui un bel espace de loisirs rassemblant toutes les générations.



Mobilité douce : la ligne 115

Un bail emphytéotique a été conclu entre la Wallonie et la SNCB afin d'aménager, en voie verte, l'ancienne ligne de chemin de fer Clabecq – Braine-l'Alleud (Ligne 115).

Au départ de Clabecq, ce RAVeL permettra aux cyclistes, aux piétons et piétons de rejoindre Braine-l'Alleud en passant par Braine-le-Château, Wauthier-Braine et Noucelles. Ainsi, les enfants, les familles ou les cyclistes moins aguerris pourront circuler en toute sécurité. Ce RAVeL sera sans aucun doute la colonne vertébrale de nombreuses balades et permettra également d'atteindre à vélo les entreprises situées dans le zoning industriel de Wauthier-Braine, une saine alternative à la voiture.

Du côté de Clabecq et Tubize, le RAVeL 115 sera en liaison directe avec le chemin de halage du canal Bruxelles-Charleroi, une liaison rapide vers Bruxelles. Il constituera également une voie importante du réseau des modes actifs inclus dans les plans de réhabilitation des forges de Clabecq.



État d'avancement à la rue de la Falize

Les travaux à la rue de la Falize se poursuivent sur le deuxième tronçon. Nous sommes bien conscients que votre patience est mise à rude épreuve durant ces plusieurs mois de travaux. Ces aménagements, demandés par de nombreuses riveraines et de nombreux riverains, permettront de créer des trottoirs mais également des chicanes ayant pour but de ralentir la vitesse des automobilistes. Il en va de la sécurité de toutes et de tous, et des enfants en particulier.



Lutte contre les inondations

La Ferme du Puits Sainte-Renelde a connu plusieurs inondations ces derniers mois.

Dans un premier temps, nous avons opté pour la création d'un merlon permettant de contenir les eaux débordant du Laubecq. Dans un deuxième temps, nous allons optimiser le passage de l'eau sous la voirie. Les études sont en cours. Enfin, nous modifierons la hauteur de la tête du pont.

Un travail conséquent pour prévenir au maximum le risque d'inondations.



État Civil

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le 1480 sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveau-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Si vous avez égaré le formulaire autorisant la publication de la naissance de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/31.33.33 ou au 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be pour marquer votre accord écrit.

NAISSANCES

Nanssau , Inelle	13/05/2022
Bensalah Siffredi , Enzo	19/05/2022
Damossa Mbamba , Janin	01/06/2022
Ndiaye , Aïssatou	09/06/2022
Ndombe Giga , Luciano	13/06/2022
Lamboni , Thalia	14/06/2022
Legrand , Olivia	18/06/2022
Fernandez , Ambre	24/06/2022
Fernandez , Noah	24/06/2022
Giurlando , Luca	29/06/2022
Depret Vigneri , Giulia	05/07/2022
Guimimi , Elyan	09/07/2022
Courtain Pascolo , Alessia	16/07/2022
Varlet , Arthur	16/07/2022
Pisetta , Elisa	19/07/2022
Markadiou , Victor	19/07/2022
Ouarrana , Soan	19/07/2022
Martinez Perez , Lyra	23/07/2022
Papierz , Gabriel	29/07/2022
Sempot , Arsen	06/08/2022
Sampaio Deniz , Nathan	21/08/2022
Lowies , Charlotte	22/08/2022

DÉCÈS

Viello , Jean-Carlo	(10/09/1957 - 20/06/2022)
De Baets , Werner Pieter Erik	(13/12/1961 - 20/06/2022)
Koho Lokale , Elise	(22/05/1961 - 22/06/2022)
Decrême , Marie-Louise	(21/12/1940 - 25/06/2022)
Leonardo , Francesca	(07/07/1941 - 27/06/2022)
Moortgat , Minouba Wendy Lisa	(27/02/1992 - 27/06/2022)
Pasquarelli , Lucia	(15/03/1934 - 28/06/2022)
Lorge , Jeannine Antoinette Joséphine	(18/12/1943 - 28/06/2022)
De Bouille , Martine Antoinette	(24/05/1952 - 29/06/2022)
Pergola , Marine Ghislaine	(18/09/1998 - 29/06/2022)
Amghar , Chaib	(02/07/1950 - 02/07/2022)
Anyikoy , Atombushidi	(01/01/1969 - 03/07/2022)
Poley , René Raymond	(29/10/1927 - 04/07/2022)
Van Muysewinkel , Christiane Marie	(13/04/1937 - 04/07/2022)
Decorte , Claire Georgina Emilienne	(26.07.1934 - 09/07/2022)
Wastiau , Guy Roger	(20/09/1952 - 09/07/2022)
Lenoir , Mathilde Marie Thérèse	(16/10/1931 - 11/07/2022)
Fol , Gérard Alphonse Michel Alfred	(01/09/1949 - 11/07/2022)
Reniers-Marlier , Michèle Yvette	(26/06/1943 - 11/07/2022)
Minne , Andrée Julienne Jeanne	(28/02/1927 - 15/07/2022)
Tolleneer , Georges	(02/04/1938 - 19/07/2022)
De Keyser , Willy Roger Germaine	(07/02/1948 - 19/07/2022)
Ferdin , Rosette	(22/12/1949 - 19/07/2022)
Lubrez , Claire Jeanne	(08/06/1932 - 21/07/2022)
Stiennon , Marina Antoinette	(19/08/1930 - 23/07/2022)
Akhila , Habiba	(12/07/2022 - 24/07/2022)
Clare , Christianne Irène	(15/05/1946 - 27/07/2022)
Arnauts , Maria Julia Fernanda	(18/07/1928 - 31/07/2022)
Lambremon , Jacqueline Lucie	(05/05/1936 - 31/07/2022)
Loureiro , Jorge	(04/04/1954 - 03/08/2022)
Kroemmer , Isabelle Lucie Julie	(04/08/1963 - 03/08/2022)
Bruzzi , Maria	(10/10/1950 - 04/08/2022)
Hannecart , Jean-Marie Marcel	(05/06/1964 - 04/08/2022)
Vandermeers , Willy Arthur	(15/01/1923 - 07/08/2022)
Poznantek , Elisabeth	(30/09/1933 - 07/08/2022)
Guilmot , Paulette Irma	(28/02/1942 - 07/08/2022)
Braillard , Myriam Jeanine Albertine	(19/11/1947 - 08/08/2022)
Metin , Melek	(25/08/1987 - 08/08/2022)
Deveseleer , Catherinette Joséphine	(13/12/1934 - 09/08/2022)
Soleil , Guy Jules Paul Victor	(08/07/1954 - 11/08/2022)
Lejeune , William José Ghislain	(20/03/1950 - 14/08/2022)
Sternon , Renée Lina Marie	(07/05/1943 - 16/08/2022)
Cala , Maria	(03/02/1939 - 17/08/2022)
Ortiz Lizana , Jesus	(09/07/1953 - 19/08/2022)
Jennis , Willy Joseph Gustave	(18/09/1947 - 22/08/2022)
Coffernils , Joseph Jean Emile	(20/12/1930 - 23/08/2022)
Taibi , Sebastiano	(16/03/1940 - 23/08/2022)

Félicitation à notre centenaire

Ce 2 septembre, Monsieur Mariano Cacciato fêtait ses 100 ans. Un cap important qu'il a fêté en compagnie de son épouse et de son fils.

Afin de célébrer cet événement exceptionnel, Monsieur Cacciato a reçu un journal du jour de sa naissance, une photo du Palais royal, un coffret de chocolats, un bouquet de fleurs et les félicitations des autorités communales.



Tribune politique



Voici déjà deux mois que les vacances sont terminées. De nombreux projets inscrits dans le Programme Stratégique Transversal (PST) ont abouti. Le nouveau bâtiment situé rue de Virginal et rue de Korntal, occupé en partie par le service Vie Citoyenne et Communication, vient d'être inauguré. Ce bâtiment contient également une salle polyvalente qui sera essentiellement mise à disposition pour les habitants et les habitantes du quartier des Clos. D'autres projets prioritaires, comme la construction de deux nouvelles crèches, deviendront bientôt réalité.

Le Collège communal, le Conseil communal et le CPAS travaillent de concert afin de faire aboutir le maximum de projets et restent au service des citoyens et des citoyennes.

Pour une Ville plus accessible et accueillante. Le Collège communal reste à votre disposition.

Pour la majorité EB-PS Ecolo DéFI

Frédéric JADIN
PRÉSIDENT DU CPAS DE TUBIZE



Le Renouveau Communal, à travers la voix de ses conseillères communales et conseillers communaux, a interrogé la majorité au Conseil communal de ce 12 septembre sur la « double taxe poubelle » imposée aux indépendantes et indépendants, même complémentaires, à hauteur de 150 €.

Pour résumer, si vous avez votre habitation privée à Tubize et que vous avez une activité d'indépendante ou d'indépendant dont le siège social est à Tubize, vous paierez « deux fois » la taxe. Nous estimons que ces indépendantes et indépendants vivant à Tubize ne génèrent pas tous un volume de déchets important, comme on souhaite nous le faire croire. Une solution doit être trouvée pour qu'il y ait un peu d'équité par rapport au prix à payer pour la gestion de ces déchets.

Pour le groupe RC
Benoit Langendries



Lors du Conseil communal de septembre, ce dossier revenait sur la table : un projet initial inadapté de 212 logements pour l'entité d'Oisquerq, avec les conséquences que celui-ci va entraîner notamment sur la mobilité. Lors du dernier Conseil communal, la majorité a remis ce projet à l'ordre du jour. Rien n'était encore joué, il a fallu passer au vote. Les positions des uns et des autres deviennent officielles. Le recours contre ce projet était encore possible et le non a ce projet était dans les programmes, voire les promesses de toutes et tous. Ce fut un non catégorique pour le MR, fidèle à sa ligne de conduite. Mais le vote est passé et les jardins d'Oisquerq verront le jour. Nous ne voulons pas être fatalistes. Nous devons défendre nos valeurs. Nous nous sommes engagés à respecter tous les Tubiziens et Tubiziennes.

Pour le groupe MR
Samuel D'Orazio

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois. La prochaine séance se tiendra **LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 À 19H30**. L'ordre du jour et le procès-verbal des Conseils communaux sont consultables sur <https://www.deliberations.be/tubize>.

OUVERTURE DE PORTE ET SÉCURISATION

Quincaillerie Laurent SIRAUX

Rue de la Déportation 58-60 - 1480 Tubize

www.siriaux-tubize.be

laurentsiriaux@skynet.be



Tél. 02 355 62 53

Fax 02 355 08 40

Gsm 0475 81 97 24



T.V.A. BE 0418.982.788



TUBIZE PARTS SERVICE

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE



VENEZ DÉCOUVRIR NOS PROMOS EN MAGASIN

Votre spécialiste régional de la marque **Milwaukee**

Chaussée de Mons, 329 / 1480 Tubize

T. 02 / 355 40 78

tps@tubizeparts.be / www.tubize-parts.be



FIXELLES

FUNERAILLES

CHAUSSÉE DE MONS, 307

1480 TUBIZE

T. 02 355 51 94 / F. 02 355 78 40

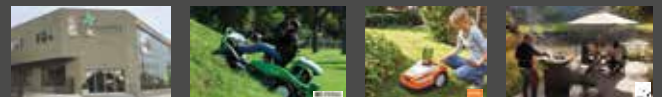
fixelles@skynet.be

Funérailles - Assurances obsèques

WWW.FUNERAILLESFIXELLES.BE



**ROUTE DE BRUXELLES 51
1430 REBECQ**



Martine JANUTH, Agent & Expert immobilier

0475/72.88.38

Pascal HOYOIS, Agent & Expert immobilier

0472/87.28.02

Rue de Bruxelles 296 - TUBIZE

Votre agence immobilière de proximité. Notre but... Atteindre le vôtre!

02 / 355.02.79 - info@immobme.be

ESTIMATION GRATUITE - PEB OFFERT

IPI 506 917

www.immobme.be

IPI 507 629



Votre pub

ICI?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

0497 536 344

d.lacroix@uni-media.be

uni media
EDITIONS | MULTIMEDIA

EXCELLE print & fly
La Passion de l'imprimé

www.excelle.be



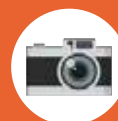
PRÉ-PRESSE

Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.



IMPRESSION

Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres, brochures, grands formats...



PHOTOS & DRONES

Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be



SEMAINE DE L'ARBRE 2022 – ANNÉE DE LA HAIE

Distribution d'arbres gratuits pour les citoyens et citoyennes de Tubize le samedi 26 novembre.

À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine. La fin du mois de novembre est une excellente période pour planter des arbres. Cette année encore, la Ville de Tubize offrira gratuitement des arbres aux citoyens et citoyennes. La distribution aura lieu le samedi 26 novembre de 8h à 13h sur la place Josse Goffin à Clabecq.

Cette année est l'année de la haie, véritable atout pour la biodiversité. La haie est un refuge pour une multitude d'animaux, de plantes et d'insectes. Elle représente un véritable écosystème favorisant le maintien et la dissémination des espèces. Utilisée pour créer des zones d'intimité dans les jardins ou simplement pour délimiter une propriété, protéger contre le vent, elle aide aussi à lutter contre l'érosion en limitant le ruissellement des pluies.

Dans la limite des stocks disponibles, la Ville offrira des kits de haie, soit un kit « comestible » (noisetier, prunelier, cornouiller mâle, sureau noir et néflier) soit un kit pour les oiseaux (viorne obier, aubépine, sureau noir et bourdaïne). Des arbres fruitiers seront aussi à l'honneur : pommiers, pruniers, poiriers ainsi que groseillers et cassissiers.

Les services Espaces Verts et Environnement de la Ville, ainsi que l'Échevine de l'Environnement, seront présents le jour J afin de vous donner les conseils utiles pour une plantation réussie de vos arbres et haies. Des bénévoles de Natagora répondront également à vos questions sur la faune et la flore de notre région.

Pour les citoyens et citoyennes qui le souhaitent, du **compost** sera aussi distribué gratuitement. Pensez donc à amener un

contenant rigide car aucun contenant ne sera fourni par la Ville.

Tout au long de cette semaine de l'arbre, diverses animations seront prévues autour de cette thématique :

- ▶ Le 19/11 à la bibliothèque de Tubize : Samd'histoire sur le thème des arbres. Inscription obligatoire au 02/391.39.15 ;
- ▶ À la bibliothèque : une sélection de livres sur les arbres sera également mise en avant ;
- ▶ Le 27/11 à partir de 10h : une balade au Parcours Vita. Informations et inscriptions au 02/355.55.39 ou via otp@tubize.be ;
- ▶ ATEliez floral à l'Espace Korntal : date à préciser. Suivez la page Facebook de la Ville de Tubize pour plus d'informations.



FAITES DES ÉCONOMIES : ALLÉGEZ VOTRE SAC POUBELLE

Comment ? En triant encore plus. Et surtout, vos déchets de cuisine et vos plastiques. En triant correctement, une famille de 4 personnes est capable de passer d'un sac blanc par semaine à un sac blanc par mois ! Voici quelques informations pour vous aider à trier correctement :

Vos déchets organiques :

Ce sont majoritairement vos restes de cuisine. Ils représentent 40 % du poids de votre poubelle à ordures ménagère. En Wallonie, chaque ménage trie en moyenne 20 kg/an de déchets organiques. À Tubize, la moyenne est de 1,30 kg/an.

Où mettre vos déchets périssables ? Dans un sac vert de l'in BW ou dans un compost dans votre jardin ou dans un « lombricomposteur » sur votre terrasse. En enlevant ces déchets organiques de votre poubelle blanche, elle s'allégera nettement et ne sentira plus.

Vos déchets plastiques :

Depuis 2021, vous pouvez jeter beaucoup plus de plastiques dans votre sac poubelle bleu. Vous pouvez y ajouter les emballages en plastique rigide (les barquettes, les raviers, les pots en plastique, les pots de fleurs) ainsi que les emballages en plastique souple (les films, les sacs et les sachets en plastique). Ainsi les poubelles bleues se remplissent et les blanches s'amaigrissent.

Où acheter les sacs bleus (P+MC), blancs (ordures ménagères résiduelles) et verts (organiques) à Tubize :

- ▶ Station-Service « Q8 » - chaussée de Mons 126 à Tubize ;
- ▶ Boucherie « Freddy » - chaussée d'Hondzocht 56 à Tubize ;
- ▶ Magasin « De Stunt » - rue de Mons 50 à Tubize ;
- ▶ Magasin « Carrefour Market » - rue de la Déportation 47 à Tubize ;
- ▶ Magasin « Carrefour Market » - rue Bailli 32 à Tubize ;
- ▶ Magasin « Delhaize » - rue de la Déportation 61 à Tubize ;
- ▶ Magasin « Intermarché » - rue Raymond Pieret 1 à Clabecq ;
- ▶ Magasin « Colruyt » - chaussée de Tubize 6 ;
- ▶ Magasin « Colruyt » - route de Quenast 7 à Rebecq ;
- ▶ Magasin « Trafic » - rue de la Déportation 28 à Tubize.

Pensez à alléger votre poubelle et améliorez ainsi aussi la santé de votre portefeuille !



INCINÉRATION, INHUMATION, QUELLES POSSIBILITÉS ?

La perte d'un être cher est un moment douloureux auquel chacune et chacun d'entre nous est tôt ou tard confronté. Cet article a pour but de vous éclairer sur les différentes options qui s'ouvrent au moment de pourvoir aux funérailles.

Tout d'abord, la dépouille peut être enterrée ou incinérée en fonction des dernières volontés de la défunte ou du défunt. Si aucune instruction n'a été laissée, il appartient à la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de faire un choix.

Dans l'hypothèse d'un **enterrement**, le choix existe entre une inhumation en pleine terre, ou en caveau. Si la famille souhaite conserver une sépulture dans la durée, elle devra faire l'achat d'une concession. Dans ce cas, un contrat sera conclu avec l'Administration pour une durée allant de 15 à 30 ans en fonction de l'option choisie. En ce qui concerne les inhumations en caveau, elles ne sont possibles que moyennant l'achat d'une concession. Les inhumations en pleine terre, si la sépulture ne fait pas l'objet d'un contrat de concession, sont quant à elles dites « en champ commun », c'est-à-dire réalisées sur une parcelle non concédée et donc non payante.

Si les restes mortels de la défunte ou du défunt sont **incinérés**, la famille a plusieurs possibilités :

- ▶ Disperser les cendres sur la parcelle du cimetière ou du crématorium réservée à cet effet. Il est possible de demander le placement d'une plaquette commémorative aux abords de l'air de dispersion ;
- ▶ Placer les cendres dans un columbarium, un caveau, un caveau ou en pleine terre au cimetière ou au crématorium. Certaines options nécessitent obligatoirement l'achat de concession ;
- ▶ Disperser les cendres en mer territoriale belge ;
- ▶ Disperser les cendres à un autre endroit, à savoir sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire ;
- ▶ Conserver les cendres dans un autre lieu, par exemple au domicile d'un membre de la famille.

FOCUS SUR LES CHAMPS COMMUNS

La possibilité est offerte aux familles de pouvoir inhumer une défunte ou un défunt sans procéder à l'achat d'une concession. Les cercueils ou les cendres sont alors placés en « champs communs ». Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation prévoit en son article L1232-21 qu'« une sépulture non concédée est conservée, en pleine terre pour un cercueil (...) et en cellule de columbarium ou en pleine terre pour une urne, pendant au moins cinq ans ».

Au terme de ce délai, un acte de décision d'enlèvement est dressé. Une copie de cet acte est envoyée à la personne ayant introduit la demande de sépulture ou, si elle est décédée, à ses ayants droit. Une autre copie est affichée pendant un an au moins sur le lieu de la sépulture non concédée et à l'entrée du cimetière. L'objectif est bien entendu d'avertir les proches que la sépulture sera prochainement enlevée.

Durant cette période, la famille peut faire procéder à l'exhumation du cercueil ou des cendres et les faire placer dans une concession.

Après l'écoulement de la période d'affichage et moyennant autorisation écrite de l'Administration, les proches peuvent reprendre les signes indicatifs de sépulture afin de conserver un souvenir.

Pour quelles raisons l'Administration procède-t-elle à l'enlèvement des sépultures en champs communs ?

Nos cimetières ne sont pas extensibles et les autorités se doivent d'offrir gratuitement à chaque famille la possibilité d'inhumer leurs proches et de conserver une sépulture durant un minimum de six années. Afin de pouvoir offrir ce service aux citoyennes et citoyens, l'Administration n'a d'autre choix que d'enlever les sépultures non concédées les plus anciennes.



UN E-GUICHET POUR LE 1722 ?

Le service 1722 est activé préventivement lorsqu'une tempête ou une inondation est annoncée.

Il peut être contacté lors de dommages causés par une tempête et de dégâts des eaux pour lesquels vous avez besoin de l'assistance des pompiers. Vous pouvez appeler le 1722 mais vous pouvez également introduire une demande via l'e-guichet www.1722.be.

L'envoi d'une demande au moyen du guichet électronique [1722.be](http://www.1722.be) est le moyen le plus direct de demander l'aide des pompiers dans des situations où aucune vie n'est en danger. Une demande introduite par voie électronique sera directement transmise aux pompiers. Si vous appelez le 1722, ce sont d'abord les opérateurs et opératrices des centrales d'urgence 112 qui traitent les appels à ce numéro avant de transmettre la demande aux pompiers. Utilisez donc de préférence l'e-guichet pour vous éviter de devoir attendre longtemps avant d'avoir quelqu'un en ligne.

Si vous ne pouvez pas utiliser le guichet électronique, si vous n'avez pas internet ou si le e-guichet ne fonctionne pas pour

des raisons techniques, vous pouvez bien sûr appeler le 1722.

Attendez patiemment l'arrivée des pompiers après avoir soumis votre demande et ne reprenez pas contact avec le 1722 pour savoir où ils se trouvent. Les pompiers examinent chaque situation au cas par cas et donnent priorité à toute personne dont la vie est potentiellement en danger. De plus, en cas de tempête ou d'inondation, les pompiers traitent de nombreuses demandes en même temps.

En résumé, qui appeler si vous avez besoin d'aide ?

- ▶ **112** : besoin en urgence d'une ambulance ou des pompiers parce qu'une vie est potentiellement en danger (risque d'effondrement, danger sur la voie, risque d'incendie, incident avec des blessés,...).
- ▶ E-guichet [1722.be](http://www.1722.be) ou le numéro de téléphone **1722** : quand aucune vie n'est en danger mais que l'aide des pompiers est nécessaire (dégâts importants à la toiture, cave sous eau, voie publique inondée,...).



UNE SITUATION D'URGENCE ? BE-ALERT VOUS AVERTIT

Le système d'alerte BE-Alert permet d'alerter la population lors d'une situation d'urgence (inondation, incendie,...).

Vous souhaitez être alerté(e)s ? Inscrivez-vous à BE-Alert en ligne sur www.be-alert.be. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 adresses différentes (lieu de résidence, lieu de travail, ...). Vous recevrez un message (SMS, appel vocal ou e-mail) lorsqu'il y a une situation d'urgence dans votre quartier.

LE MOT DE L'ÉCHEVINE

SABINE DESMETS

L'accès à l'énergie est la question économique, sociale et environnementale de ce siècle. Vu la flambée des prix de l'énergie, nous devons essayer de la consommer différemment.

En théorie, c'est facile à dire. Mais comment mettre cela en pratique ?

Vous trouverez quelques trucs et astuces qui permettent d'essayer de diminuer votre consommation d'énergie.

Il existe également diverses aides comme l'obtention du statut BIM. Si vous pouvez en bénéficier, il peut vous permettre de réduire le coût de l'énergie. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle ou sur le site <https://mes-aides-financieres.be/securite-sociale/statut-bim>.

Vous pouvez également obtenir des aides et des primes auprès de la Région wallonne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du SPW Énergie (<https://energie.wallonie.be>) ou téléphoner au guichet Énergie du Brabant wallon au 010/40.13.00.

Du côté de la Ville, qu'est-ce qui est mis en place ?

La Ville doit également faire face à cette augmentation et en tenir compte pour l'élaboration des budgets. Avec les services, nous tentons donc aussi de réduire notre facture « énergie ».

Voici quelques actions déjà mises en place :

- ▶ Équipement de nos 3 écoles communales de panneaux photovoltaïques ;
- ▶ Équipement de l'Hôtel de Ville de détecteurs lumineux. Nos couloirs ne restent plus allumés toute la journée mais uniquement quand il y a du passage ;
- ▶ La Ville participe au plan « Relamping ». L'éclairage public est remplacé petit à petit par des LED.

D'autres actions sont en cours et reprises dans notre Plan Climat.

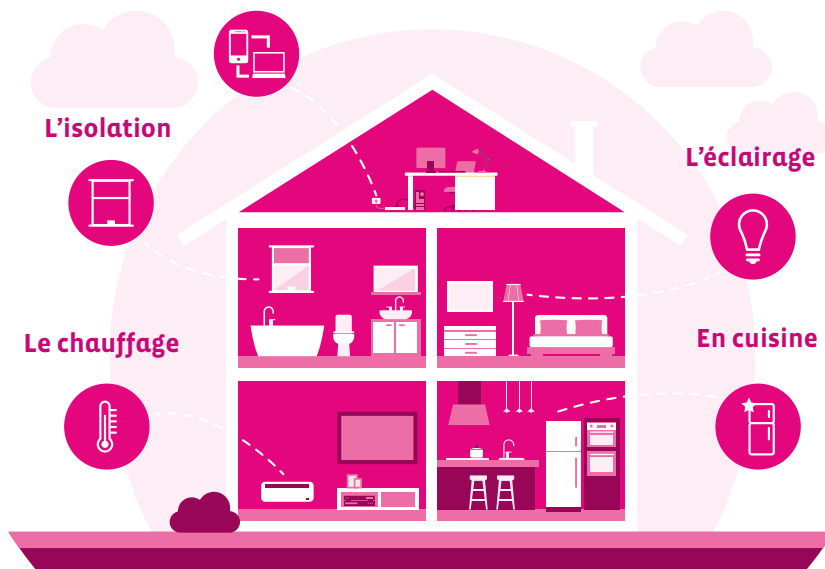
Voici les dernières nouvelles du Plan Climat de Tubize.

La composition du comité d'accompagnement, composé principalement de citoyennes et de citoyens mais aussi d'agentes et d'agents communaux, de conseillères et conseillers communaux, a été acté au Conseil communal de ce mois de septembre.

Ce comité sera impliqué dans la coordination des actions et des décisions afin de respecter les objectifs fixés pour chaque thématique du PAEDC qui sont, pour rappel, la réduction de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables sur le territoire et l'adaptation du territoire communal face aux changements climatiques.

QUELQUES ASTUCES POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

Les appareils électriques



Le chauffage

Il représente jusqu'à 60 % des dépenses d'énergie.

Il faut chauffer en fonction de ses besoins et donc :

- ▶ Différencier la température en fonction des pièces ;
- ▶ Diminuer de quelques degrés la température lorsque l'on va se coucher car cela permet d'économiser tout en s'assurant d'un sommeil plus réparateur ;
- ▶ Certaines pièces n'ont pas forcément besoin de chauffage étant donné le peu de temps que l'on y passe (couloirs, ...).

Les radiateurs doivent également être l'objet de notre attention :

- ▶ Les dépoussiérer régulièrement peut permettre d'effectuer des économies d'énergie allant jusqu'à 10 % ;
- ▶ Ne pas poser des objets dessus ou trop près d'eux car ils pourraient réduire leur rayonnement en absorbant l'énergie thermique ;
- ▶ Ne pas laisser les rideaux pendre au-dessus des radiateurs car cela chauffera la fenêtre mais pas l'intérieur ;
- ▶ Mettre en place des panneaux réfléchissants sur des murs non isolés, derrière les radiateurs, peut permettre d'augmenter leurs performances de 5 à 10 % ;
- ▶ Purger les radiateurs et surveiller la pression dans l'installation.

En cuisine

- ▶ Mettre un couvercle sur les casseroles car cela réduit par quatre le temps de chauffe de l'eau ;
- ▶ Préchauffer l'eau dans une bouilloire avant de la faire bouillir dans une casserole ;
- ▶ Utiliser une marmite pour les plats mijotés car son épaisseur permet de créer une diffusion de la chaleur plus efficace qu'une casserole classique ;
- ▶ Utiliser le micro-ondes uniquement pour des cuissons rapides ou pour réchauffer des plats ;
- ▶ Privilégier le four traditionnel car il consomme environ cinq fois moins d'énergie que le micro-ondes ;
- ▶ Éviter autant que possible d'ouvrir la porte du four lors de la cuisson ;
- ▶ Éteindre les plaques électriques quelques minutes avant la fin de la cuisson.



Les appareils électriques

- ▶ Débrancher les chargeurs d'ordinateurs portables et de téléphones ;
- ▶ Débrancher tous les appareils lorsque l'on ne s'en sert pas, même si cela peut se révéler fastidieux. Pour plus de facilité, connectez les à une multiprise avec interrupteur.



L'isolation (étanchéité à l'air)

- ▶ Fermer les rideaux, stores, volets par basse température ;
- ▶ Isoler les tuyaux d'eau chaude ou de chauffage dans les espaces non chauffés ;
- ▶ Calfeutrer le bas des portes et fenêtres.

Les aides

Le statut BIM :

Vous pouvez être BIM (Bénéficiaire d'Intervention Majorée) de différentes manières :

- ▶ soit par votre statut (bénéficiaires du RIS, GRAPA, ...);
- ▶ soit par vos revenus, s'ils ne dépassent pas un certain seuil. Ce seuil varie toutefois en fonction de votre situation personnelle. La mutuelle peut aider dans cette démarche.

Vous êtes fragile sur le plan financier, mais ne bénéficiez pas automatiquement du statut BIM ? Vérifier auprès de votre mutuelle, car vous pourriez peut être en bénéficier, si vous êtes :

- ▶ veuf ou veuve ;
- ▶ en situation d'invalidité ou statut assimilé ;
- ▶ en pension de retraite ;
- ▶ une famille monoparentale ;
- ▶ une personne handicapée qui ne reçoit pas d'aide de la DGPH ;
- ▶ un chômeur ou une chômeuse à temps complet depuis 1 an ou plus.

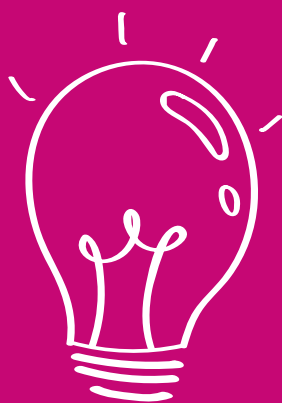
Le tarif social :

Ce tarif social permet de bénéficier d'un tarif avantageux sur le coût de l'énergie. Pour bénéficier du tarif social relatif à votre contrat d'électricité ou de gaz, vous devez répondre à certaines conditions.

Pour savoir si vous rentrez dans ces conditions, consultez le site fédéral : <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/tarif-social-pour-lenergie/avez-vous-droit-au-tarif>.

L'éclairage

- ▶ Utiliser des ampoules économiques ou LED (plus durables et économiques) ;
- ▶ Éviter les lampes halogènes ;
- ▶ Choisir des tons clairs pour les abat-jours.



PROXIDEM : PROXIMITÉ -DÉMENCE

Dans le cadre de son adhésion à la charte Ville Amie Démence avec la Ligue Alzheimer, la Ville de Tubize via son CPAS met au service de ses citoyennes et citoyens, deux PROXIDEM.

Le rôle principal de l'agent ou l'agente Proximité-Démence (PROXIDEM) consiste à rencontrer, informer et orienter toute personne confrontée et/ou concernée par la démence vers les services aptes à répondre à ses besoins (maison de repos/soins, centres de jour, centre de diagnostic, services d'aide et de soins à domicile, aides juridiques, financières, activités, ...). L'objectif est de combler le déficit d'informations qui peut être la cause de difficultés relationnelles, d'épuisement ou d'entrée prématurée de la personne concernée en maison de repos/soins.

Les agentes et agents PROXIDEM bénéficient d'une formation de la Ligue Alzheimer destinée à affiner leur connaissance de la maladie et des aides possibles.

Ils peuvent être consultés à la demande et gratuitement par les patientes et patients, leur famille ou leurs proches. Ils sont à la disposition de toute personne soucieuse d'être mieux informée pour mieux gérer et vivre la maladie.

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec nos PROXIDEM du Pôle

personnes âgées du CPAS de Tubize, contactez :

- ▶ Mme Melissa CAVALARIS au 02/391.08.24 ou via melissa.cavalaris@cpas-tubize.be ;
- ▶ Mme Véréne NYIRANBANGUKA au 02/391.08.22 ou via verene.nyiranbanguka@cpas-tubize.be.



INTERDICTION DES USTENSILES EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Chaque année, plusieurs millions de tonnes de plastique se retrouvent dans nos océans. Si des mesures ne sont pas prises, la quantité de plastique déversée dans nos océans triplera d'ici 2040, passant de 11 à 29 millions de tonnes par an.

Il est grand temps d'agir ! Mais comment ? La mise en place de bonnes habitudes, à différentes échelles, contribuera à une réduction considérable des déchets plastiques.

L'une de ces bonnes pratiques concerne la diminution importante de la production et de l'utilisation des ustensiles en plastique à usage unique.

Un ustensile en plastique à usage unique, c'est quoi ?

Il s'agit d'un ustensile fabriqué entièrement, ou partiellement, à partir de plastique, et qui ne sera pas réutilisé mais jeté après une seule utilisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, suite à un arrêté du Gouvernement wallon, couverts, assiettes ou pailles font partie de la liste des ustensiles en plastique à usage unique dont l'utilisation est interdite dans les établissements ouverts au public, et notamment :

- ▶ les établissements HoReCa (restaurants, snacks, hôtels, brasseries, cafés, friteries, sandwicheries, ...);
- ▶ les cafétarias/cantines d'entreprise, cantines scolaires, cafétarias club sportif, ...;
- ▶ les marchandes et marchands ambulants (marchés, événements, ...);
- ▶ les biens et services fournis dans le cadre d'évènements, y compris les concerts et les animations culturelles ;
- ▶ les dégustations culinaires offertes aux clientes et clients dans certains magasins.

Plus d'informations sur le site <http://moinsdedechets.wallonie.be/fr/je-m-engage/interdiction-des-ustensiles-en-plastique-usage-unique>



ESSAYER LE VERMICOMPOSTAGE CHEZ VOUS ?

Ce jeudi 22 septembre, une quinzaine de participants et participantes ont assisté à la conférence-atelier de lombricompostage animée par Vincent Gobbe du Comité Jean Pain asbl. Le vermi ou lombricompost est un compost version « miniature » pouvant se placer sur sa terrasse ou son balcon. La technique est simple et vivante comme pour un compost classique : de la terre, des vers de terre, un mélange de matières organiques et de matières sèches. En effet, afin que votre compost puisse fonctionner correctement, vous devez respecter quelques règles : y placer vos déchets de cuisine tels que des épluchures de légumes, des fruits coupés en petits morceaux, les coquilles d'œufs cassés, les tartines découpées, ... mais également des matières sèches comme des bouts de branches, des feuilles mortes, et des cartons. Ensuite, il faut beaucoup arroser. Il faudra ensuite mélanger votre compost une fois par semaine. Si celui-ci est bien géré, il ne devrait pas avoir d'odeurs.

Vincent Gobbe, maître composteur et formateur, fort de plus de 20 ans d'animation sur ce sujet, a partagé tous les trucs et astuces afin de gérer un lombricompost de façon optimale. Nous espérons vivement que les Tubiziens et Tubiziennes seront de plus en plus nombreux et nombreuses à faire la démarche de séparer ces déchets organiques de la poubelle ménagère ! Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le service Environnement pour davantage d'explications via accueil.eml@tubize.be.



ATELIERS « ENTRE NOUS »

Envie de vous détendre et de vous changer les idées tout en bricolant ? Envie de sortir de chez vous et de rencontrer d'autres Tubiziens et Tubiziennes dans une ambiance conviviale et créative ?

Alors les Ateliers Entre Nous sont faits pour vous.

À partir de septembre, Laïcité Brabant wallon vous propose des ateliers explorant un ensemble de techniques créatives très variées : peinture, couture, créations en matériaux de récupération, collage, mosaïque, ...

Ces ateliers se déroulent tous les jeudis matin, hors congés scolaires, de 9h30 à 12h30, à la salle Verdergris à Clabecq. Vous pouvez rejoindre le groupe tout au long de l'année.

La participation est gratuite et le matériel est fourni.

Besoin d'informations ? N'hésitez pas à contacter le 0491/39.19.59 ou emilie.buscema@laicite.net.

Au plaisir de bricoler ensemble !



État d'agitation aiguë : appelez le 112.

Que faire si vous êtes confrontés à une personne en état d'agitation aiguë ?

Les personnes extrêmement désorientées ont très probablement besoin d'une assistance médicale urgente. Il est donc indispensable de demander l'intervention du service 112 rapidement. Les opérateurs peuvent alors envoyer l'aide médicale appropriée ou orienter vers le centre d'urgence le plus adapté.

Voici les bons gestes à adopter si vous êtes confronté ou confrontée à une personne en état d'agitation aiguë :

- ▶ Appelez le 112 ;
- ▶ Répondez aux questions de l'opérateur (localisation, bilan des fonctions vitales, ...);
- ▶ Libérez les voies aériennes, si besoin et si possible ;
- ▶ Évitez les contacts rapprochés et prolongés ;
- ▶ Évitez le maintien de la personne au sol.



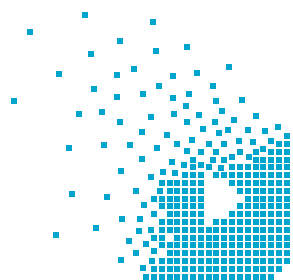
Réduire ses déchets avec des poules.

Les déchets organiques représentent environ 30 % de nos déchets et une poule peut manger jusqu'à 150 kg de restes alimentaires par an (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, pain sec, ...).

Le 25 août dernier, c'est avec l'objectif de réduire les déchets des ménages que la Ville de Tubize, sous l'impulsion de son Échevine de l'Environnement, a fait don de deux poules aux ménages tubiziens qui ont répondu aux conditions d'octroi.

Vous souhaitez recevoir les informations sur les initiatives de la Ville en matière de réduction des déchets, envoyez un mail à sandra.dumonceau@tubize.be.






unimédia
EDITIONS | MULTIMEDIA



Unimédia est le leader wallon en matière de guides de proximité financés par la publicité :

- guides et bulletins d'informations communales;
- annuaires commerciaux (Guide & Vous);
- brochures d'accueil des patients d'hôpitaux.

**Confiez votre image
à un partenaire sérieux et fiable.**

- Rue Joba 9 - 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 - 6224 Fleurus
- 04 224 74 84
- www.uni-media.be -  UNImédia Editions Multimédia
- Contact : Jean-Michel Delforge - info@uni-media.be



UN MAX DE SÉCURITÉ !

Le 29 août, jour de rentrée des classes, la Ville, en collaboration avec la Zone de Police Ouest Brabant wallon, a réitéré l'Action cartable Max.

Chaque année, le lancement de cette action a lieu dans une école différente de l'entité. C'est l'école des Sacrés-Cœurs qui a été choisie en 2022.

Un marque-page a été glissé dans les journaux de classe de tous les enfants de primaire pour leur rappeler, ainsi qu'à leurs parents, les règles à adopter en matière de sécurité routière aux abords de l'école mais aussi sur l'importance du respect de la propreté.

L'action s'est déroulée en deux phases. Une phase de prévention s'est étalée sur les quinze premiers jours de la rentrée. La police était présente devant les écoles, pour attirer l'attention, prévenir et expliquer aux élèves et aux parents les infractions. Une phase de répression a suivi afin de diminuer les incivilités qui pouvaient être encore présentes aux abords des écoles.

Nous comptons sur vous tout au long de l'année pour améliorer la sécurité de nos enfants en respectant les bons gestes sur le chemin et aux abords de l'école.



MISE À L'HONNEUR DES JUBILAIRES

Chaque année, la Ville de Tubize tient à mettre à l'honneur les couples mariés depuis 50, 60, 65, 70 et 75 ans.

Cette année était un peu plus spéciale puisqu'après deux ans d'absence, la cérémonie s'est à nouveau tenue en présentiel, au Centre culturel. L'occasion pour ces couples et leurs proches de partager un moment convivial autour d'un dessert, le tout animé d'un spectacle musical.

Cette année, 33 couples étaient présents :

- ▶ 21 d'entre eux ont célébré leurs 50 ans de mariage c'est-à-dire leurs Noces d'Or ;
- ▶ 11 couples ont célébré leurs 60 ans de mariage c'est-à-dire leurs Noces de Diamant ;
- ▶ 1 couple a célébré ses 65 ans de mariage c'est-à-dire ses Noces de Brillant.

Le Collège communal était heureux de pouvoir les féliciter et de partager avec leurs proches cette fierté d'un amour et d'une longévité à toute épreuve.

Chaque couple reçoit également à domicile une lettre de félicitations du Palais Royal et de la Ville, un journal personnalisé de leur année de mariage, un diplôme, une médaille du Palais Royal ou une photo dédiée au couple royal, suivant ses années de mariage.

Quelle force ! Quel exemple !





OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes et les traitements

SOUTENIR

Les patients et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



ACCUEIL DES PETITES TUBIZIENNES ET DES PETITS TUBIZIENS DE JANVIER À JUIN 2022

Bienvenue à tous les nouveau-nés qui ont vu le jour entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022 !

Le Collège communal se réjouit du bonheur de ces familles et tenait à leur présenter ses plus sincères souhaits de bonheur pour les années à venir.

En plus d'un courrier de félicitations, les jeunes parents ont reçu un ensemble de débarbouillettes réutilisables réalisées par une artisane locale.

Être parent c'est fabuleux !
Gardez chaque instant dans vos souvenirs.



INTERRESSÉ(E) PAR UN CHALET ?

Le MARCHÉ DE NOËL de la Ville fera son retour les 9, 10 et 11 décembre sur la Place Émile des Grées du Lou à Oisquercq.

Vous souhaitez faire connaître vos créations et vos produits au grand public dans une ambiance festive et chaleureuse ?

Faites nous connaître votre souhait de réserver un chalet grâce au formulaire disponible en ligne via <https://www.tubize.be/administration-vie-communale-tubize/documents-a-telecharger/category/marche-de-noel>.

Vous avez jusqu'au **13 novembre** pour nous transmettre le formulaire dûment complété via :

- ▶ Adresse postale : Ville de Tubize – Service Vie Citoyenne et Communication – Grand Place 1 – 1480 Tubize
- ▶ info@tubize.be

Avant de remplir le formulaire, veuillez à bien prendre connaissance du règlement communal relatif à l'organisation du marché de Noël, disponible en ligne via <https://www.tubize.be/administration-vie-communale-tubize/documents-a-telecharger/category/marche-de-noel>.

Attention, les demandes seront traitées par ordre de réception et dans le respect du règlement communal relatif à l'organisation du marché de Noël.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Vie Citoyenne et Communication au 0498/31.33.33 ou 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be.

Mon Engagement pour Garantir l'Avenir

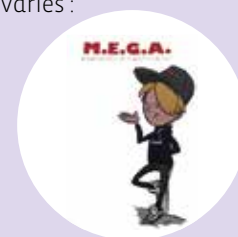
Depuis longtemps, la Zone de Police Ouest Brabant wallon est présente dans les écoles au sein des 4 communes la composant, soit Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize.

De nombreuses écoles primaires sont situées sur ce territoire et le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter.

Outre les cours de sécurité routière donnés 1 fois par an lors de chaque cycle de primaire, il existe aussi le projet **MEGA** (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir). Il s'agit d'un projet, en étroite collaboration avec les directions d'école et son personnel, adressé aux élèves de 6^e primaire, tous réseaux confondus.

Nos policiers et policières vont se présenter cette année au sein des différents établissements ayant manifesté de l'intérêt pour ce projet, composé de plusieurs modules aux thèmes variés :

- ▶ numéros urgence ;
- ▶ utilisation internet ;
- ▶ cyberharcèlement ;
- ▶ stupéfiants ;
- ▶ estime de soi.



L'objectif est de sensibiliser les enfants aux différentes problématiques qu'ils risquent de rencontrer lors de leur arrivée dans l'enseignement secondaire. De plus, cela permet de créer un lien entre le policier ou la policière MEGA et les enfants.

La Zone de Police Ouest Brabant wallon, très impliquée dans l'avenir de nos enfants, offre un cahier à tous les élèves et un brevet en fin de session.

« L'enfant, je le répète, c'est l'avenir. Ce sillon-là est généreux : il donne plus que l'épi pour le grain de blé. Déposez-y une étincelle, il vous rendra une gerbe de lumière » écrivait Victor Hugo.



9 - 10 - 11
D E C
2 0 2 2

Marché de Noël
OISQUERCO
VILLE DE TUBIZE



SUR PRÉSENTATION DE CE GUIDE , UNE REMISE DE 5% VOUS SERA ACCORDÉE SUR VOTRE DEVIS

DE COSTER D. ET FILS

SPRL

ENTREPRISE AGRÉÉE ET AFFILIÉE CSTC

TOITURE DE A à Z / CHARPENTE / PLATEFORME / CHEMINÉE / ROOFING / PAVAGE



Appelez-nous

0475 27 73 03

TOITURE

SANITAIRE

DÉBOUCHAGE / CAMÉRA / DÉTECTION D'ODEUR



DE COSTER D

RUE D'ITRE, 17 - 1480 TUBIZE - TÉL. 02 355 03 59
WWW.DE-COSTER.BE - de_costerd@skynet.be

STEF

SPECIALISTE DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
SOUS TEMPERATURE CONTROLÉE

NOUS RECRUTONS
POUR NOS SITES À TUBIZE :

- MAGASINIERS
- CHAUFFEURS C/CE
- EMPLOYÉS BILINGUES FR/NL

N'HESITEZ PAS A POSTULER
A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

 STEF_BELGIUM_RECRUITMENT@STEF.COM

 WWW.STEF-BELGIUM.BE



Marché de Noël
OISQUERCO
VILLE DE TUBIZE

De nombreux chalets
Gastronomiques, décoration, bijoux, ...

Des animations variées

Présence du Père Noël

9 - 10 - 11
DEC
2022

Vendredi 9 décembre
De 12h30 à 19h
Inauguration à 19h

Samedi 10 décembre
De 13h30 à 19h

Dimanche 11 décembre
De 11h à 19h

VILLE DE TUBIZE
Soutenu par
Le Ministère de la Région wallonne

ÉDITEUR RESPONSABLE: COLLÈGE COMMUNAL DE TUBIZE - GRAND-PLACE 1 - 1180 TUBIZE

LES TALENTS CACHÉS DE TUBIZE A.S.B.L.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES, LES JEUDIS DE 14H30 à 17H30 EN LA SALLE « VERDEGRIS » AVENUE DES AUBEPINES A CLABECQ

RENSEIGNEMENTS :
Jacqueline 0473/325188
jacqueline.hulsmans@skynet.be

Aquarelle de Patricia Timmermans

Centre Culturel de Tubize
CCT
THEATRE DU GYMNASE

#yàjamaisrienàtubize

Centre culturel de Tubize - Théâtre du Gymnase
124, bld. Georges Deryck - 1480 Tubize
www.tubize-culture.be // 02 355 98 95 // info@tubize-culture.be

ONE-MAN-SHOW

HUMOUR MUSICAL

Ceci n'est pas une
FRAMBOISE
Frivoles

27€

Tôa - Jeudi 17 novembre 2022 * 20:00

30€

Vendredi 2 décembre 2022 * 20:00

23€

KROLL SUR 31 SON 31

Vendredi 16 décembre 2022 * 20:00

THÉÂTRE - COMÉDIE

COMÉDIE de BRUXELLES

AGENDA

Sous réserve des conditions liées à la COVID-19

OCTOBRE

- ▶ **Vendredi 21 octobre à 18h**
Tubize ça roule : balade à vélo organisée par le GRACQ Tubize
0485/43.64.66 ou www.gracq.be
- ▶ **Samedi 22 octobre à 10h30**
Les Sam d'histoires : conte pour enfants de 5 ans à 9 ans
02/391.39.15 ou bibliotheques@tubize.be
- ▶ **Samedi 22 octobre à 20h**
Halloween : parcours enchanté au départ de la Maison des jeunes
- ▶ **Lundi 24 octobre de 15h à 21h**
Copenhaghe, capitale du bonheur : conférence au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Mercredi 26 octobre à 19h30**
Notre-Dame brûle : cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Vendredi 28 octobre de 10h30 à 12h30**
Bookclub Ados : groupe de lecture à la Bibliothèque de Tubize
02/391.39.15 ou bibliotheques@tubize.be
- ▶ **Vendredi 28 octobre de 10h30 à 14h15**
Don de sang au Landas Business Center à Saintes
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Samedi 29 octobre à 19h**
La croisière en folie : spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 29 octobre à 14h**
Farm'loween : festivités d'Halloween à la ferme pédagogique des Grées du Lou
0472/52.97.53 ou creasport.paradise@gmail.com

NOVEMBRE

- ▶ **Vendredi 4 au dimanche 6 novembre à 20h et 15h**
Michel Berger, à cœur ouvert : spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 5 novembre de 14h à 17h**
Spécial Kids : activités ludiques pour enfants à l'église protestante de Tubize
02/850.17.01 ou www.moneglise.be
- ▶ **Dimanche 6 novembre à 10h**
Un dimanche à l'AMO : atelier pour enfant
02/355.26.67 ou www.planj.be
- ▶ **Mercredi 9 novembre à 19h30**
La Brigade : cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 13 novembre à 10h**
Le jardin au seuil de l'hiver : conférence du Cercle Royal Horticole par M. Belaabidia
067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Lundi 14 novembre de 17h à 19h30**
Don de sang à l'école « Arc-en-ciel »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Mardi 15 novembre à 15h et 19h30**
Détruire rajeunit : cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Mercredi 16 novembre de 13h30 à 15h30**
La Plume du sorcier : atelier d'écriture à la bibliothèque de Tubize
02/391.39.15 ou bibliotheques@tubize.be
- ▶ **Mercredi 16 novembre de 16h30 à 19h30**
Don de sang à l'école « Cheval Bayard »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Jeudi 17 novembre à 20h**
Tôa : théâtre au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 19 novembre à 10h30**
Les Sam d'histoires : conte pour enfants à partir de 5 ans
02/391.39.15 ou bibliotheques@tubize.be
- ▶ **Lundi 21 novembre de 16h30 à 19h30**
Don de sang à l'école « Renard 2 »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Lundi 21 novembre à 20h**
Compostelle sans bagage : conférence au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Jeudi 24 novembre à 19h30**
La mesure des choses : cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Vendredi 25 novembre de 16h30 à 19h30**
Don de sang à l'école « Collège Saint François d'Assise »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Vendredi 25 novembre à 19h30**
Sans frapper : cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 26 novembre de 10h30 à 12h30**
Bookclub Ados : groupe de lecture à la Bibliothèque de Tubize
02/391.39.15 ou bibliotheques@tubize.be
- ▶ **Dimanche 27 novembre à 9h30**
Zakoustics #1 - Kamele N'Goni : spectacle familial au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 27 novembre de 14h à 17h**
Thé dansant organisé par le CCCA au stade Leburton
0476/69.40.57
- ▶ **Dimanche 27 novembre à 16h**
«C'n'est pu d'vos n' adge !» : pièce de théâtre en wallon organisée par le Kiwanis Club Tubize
Infos et réservation au 067 64 73 31

DÉCEMBRE

- ▶ **Vendredi 2 décembre à 16h**
Ceci n'est pas une Framboise frivole : spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 4 décembre à 10h**
Un dimanche à l'AMO : atelier pour enfant
02/355.26.67 ou www.planj.be
- ▶ **Mercredi 7 décembre à 15h30**
La chouette en toque : spectacle familial au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Mercredi 7 décembre à 19h30**
La panthère des neiges : documentaire au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Vendredi 9 décembre au dimanche 11 décembre**
Marché de Noël sur la place Emile des Grés du Lou à Oisquercq
02/355.16.21 ou 0498/31.33.33 ou accueil.vcc@tubize.be
- ▶ **Dimanche 11 décembre à 10h**
La route des épices : conférence du Cercle Royal Horticole par Mme. Mathys
067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Vendredi 16 décembre à 20h**
Kroll sur son 31 : spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

AVIS AUX ASSOCIATIONS BOOSTEZ VOS ÉVÈNEMENTS !

Votre association est tubizienne et vous souhaitez la valoriser ou promouvoir vos événements ?

Rien de plus simple !

Deux possibilités s'offrent à vous :

▶ **dans notre bulletin communal** : Le prochain exemplaire sera distribué en décembre 2022. Les articles (maximum 700 caractères – espaces et sauts de ligne compris) OU les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) doivent donc **impérativement nous être envoyé avant le 7 novembre 2022** via info@tubize.be. Attention, les publications se font sous réserve de place disponible.

▶ **sur la Page Facebook et le site de la Ville** :

Seules vos affiches y sont publiables.

Il vous suffit de nous faire parvenir les coordonnées de votre association, les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) ainsi que votre affiche en haute qualité et format jpeg. Votre demande devra être envoyée au plus tard le 15 du mois qui précède le mois de publication souhaité via info@tubize.be.

Attention !

Seuls les événements ponctuels et organisés sur le territoire tubizien seront publiés.



Agence immobilière



BRABANT WALLON
Grand Place, 8 à Tubize
☎ 02/390 05 90

HAINAUT
rue de Bruxelles, 20 à Enghien
☎ 02/396 19 61

www.impactimma.be

*Depuis 2004, notre équipe
négocie toutes vos
transactions immobilières*

Note Google Reviews : 4,7/5



Dominique M.: « Les échanges ont été très constructifs.

Je recommande vivement cette agence. »

Cédric D.: « Agence immo super professionnelle.

Je recommande 👍 »



On s'occupe de vous !



Impactimma srl • TVA.: BE0862.296.544 • Agent Immobilier agréé IPI : 503069



KINEPRO

KINEPRO SCS
Vanmeulen Samuel

Kinésithérapeute - Coach Sportif

0473 40 13 63

Rue du Château 53
1480 Clabecq

SOINS AU CABINET ET À DOMICILE

- Kinésithérapie générale (ortho-traumato)
- Kinésithérapie du Sport
- Personnes âgées rééducation à la marche
- Cervico-maxillo-facial
- Crochet - Cupping - Massages
- Drainage lymphatique

Centre médical du Château

Samuel Vanmeulen
Masseur-Kinésithérapeute

Samuel Kinepro

www.samuelvanmeulen.be



Votre futur investissement : un appartement qui a de l'avenir

La qualité de votre appartement sera à la hauteur de son environnement: une offre commerciale et de services impressionnante, le Ravel au pied de votre terrasse, des matériaux de qualité et des équipements de marque. Sans oublier une faible consommation énergétique garantie par un label PEB A.

A VENDRE à Tubize:

Appartement neuf 3 chambres 120 m², terrasse 60 m², cave.

A partir de

287.000 € Hors frais

02/899 29 90



DELZELLE
RESIDENTIELS